



## Le Grand Théâtre s'évalue

**Que vaut le Grand Théâtre** de Genève (GTG)? Mandatée pour le découvrir, la société bavaroise Actori a pondu un rapport en deux parties, à la fois comparatif – en termes de chiffres, pas de qualité des opéras et ballets présentés – et prospectif. Le premier volet confronte la scène lyrique du bout du lac à la Monnaie de Bruxelles, au Liceu de Barcelone et à l'Opernhaus de Zurich. La seconde partie, elle, dessine quelques pistes pour optimiser les ressources du GTG.

Basée sur les chiffres de la saison 2011-2012, l'étude a été commanditée par la Ville, le canton, l'Association des communes genevoises (ACG), la Fondation et le Cercle du GTG. Il en ressort que le Grand Théâtre propose moins de représentations par saison que les autres scènes – et comptabilise donc moins de spectateurs –, qu'il bénéficie d'un taux de remplissage plus élevé (94% contre 79% en moyenne) et affiche des frais de fonctionnement supérieurs (60% du budget contre 51,5% en moyenne à Barcelone et Bruxelles).

**Le montant moyen** des subventions par spectateur se monte à 441 francs au GTG, 35% de plus que la moyenne des autres institutions (326 francs). Quant aux frais fixes, ils augmentent d'année en année, note l'étude: «A terme, nous ne pourrions plus mener sereinement notre mission», a souligné hier Lorella Bertani, présidente de la Fondation du GTG. Elle présentait l'étude avec le conseiller administratif Sami Kanaan, la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta et la présidente de l'ACG Catherine Kuffer-Galland.

Dans le chapitre prospectif, l'étude suggère d'augmenter le nombre des représentations et le prix des places les plus chères. Mais aussi de baisser les tarifs les plus bas, de multiplier les partenaires privés ou d'intensifier les activités pédagogiques. Reste que tout cela ne suffira pas: les collectivités publiques devront aussi mettre la main au porte-monnaie. Dans la foulée d'une réforme de la gouvernance du GTG et d'une modification du statut du personnel.

**Pour rappel**, le Grand Théâtre est principalement subventionné par la Ville de Genève (40 millions de francs, soit 68% de son budget). L'ACG participe à hauteur de 2,5 millions (4%) et le mécénat privé verse le reste. Le soutien financier du canton ne concerne que les activités pédagogiques, mais une remise à plat du partage des charges entre canton et Ville est à l'ordre du jour. Aussi, l'Etat s'est engagé à verser jusqu'à 3 millions annuels à l'horizon 2017.